

CGT CFTC SNFORT-FO CFDT SUD

Motion de l'A.G.

L'Assemblée Générale des ouvriers et administratifs réunie le lundi 21 mars se prononce pour l'ouverture immédiate de négociations pour l'obtention pour tous les salariés de Radio France d'une indemnité de fonction à hauteur de 310 points, ceci en préalable à toute autre négociation salariale.

Les salariés et leurs organisations syndicales ont voté à l'unanimité cette revendication et appellent l'ensemble des personnels à une :

Assemblée Générale

Jeudi 24 mars 2005

de 13h00 à 15 h00

Studio 117.

Paris, le 21 mars 05